

Date de création : 30/10/2020
Date de première publication : 26/10/2020
Date de version publiée : 30/10/2020

MODE D'EMPLOI

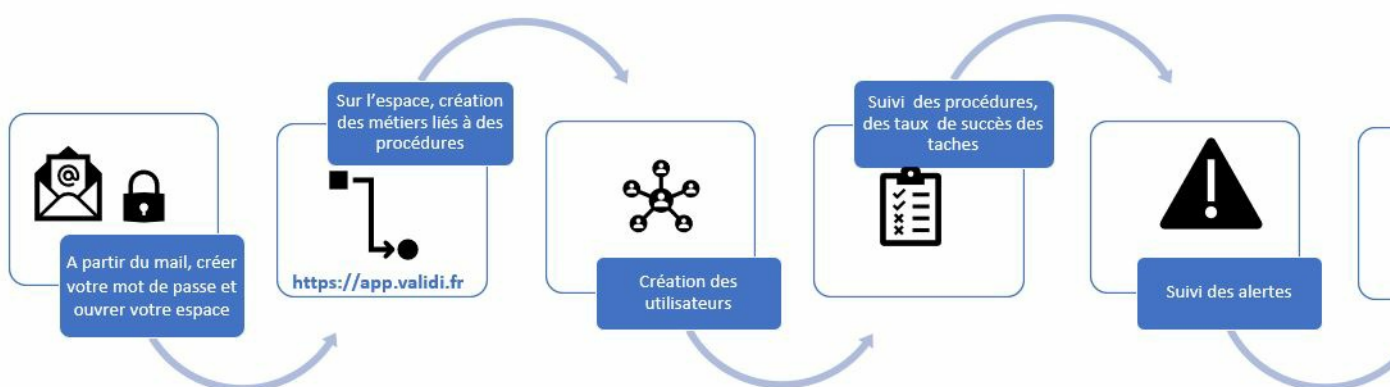
Côté employeur : Comment accéder à l'application et au système de gestion ?

Pour chaque adhérent, les contacts responsables identifiés recevront un mail avec un mot de passe. Ce mot de passe permet d'accéder au système de gestion - accessible en suivant ce lien : <https://app.validi.fr> - et de définir les utilisateurs, les métiers et les tâches qui leur sont attribuées.

À noter :

- si plusieurs contacts sont identifiés pour votre structure, vous accéderez tous au même espace : veillez à rafraîchir régulièrement la page si vous travaillez en parallèle ;
- si le contact responsable n'est pas celui qui veille au bon déroulement des procédures sanitaires ou n'est pas en lien avec les équipes, vous pouvez modifier le nom et l'adresse du contact ;
- si vous souhaitez plusieurs accès, merci d'envoyer un mail à cnea@cnea-syn.org ou synofdes@synofdes.org en indiquant le prénom, l'adresse mail et la fonction de la personne / des personnes pour lesquelles un accès est nécessaire

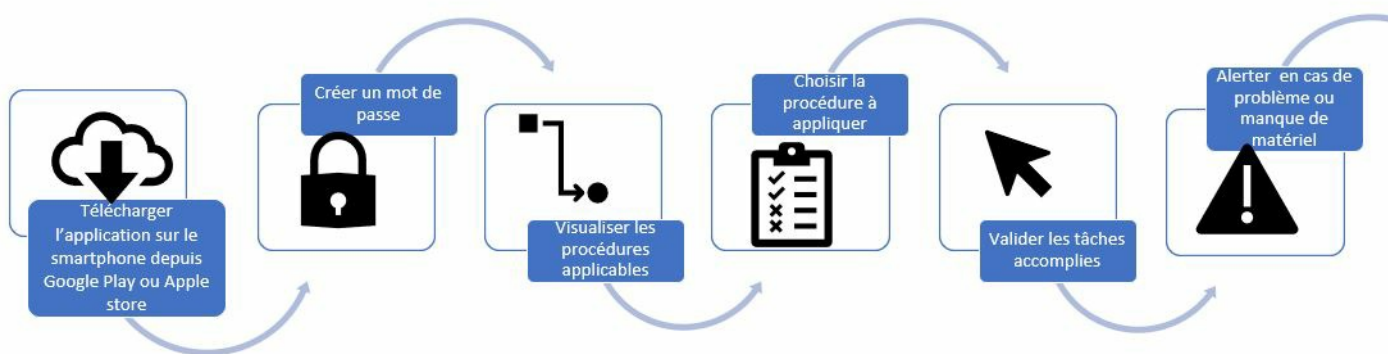
Les étapes pour ouvrir votre espace et le paramétrer



Côté salarié-e : comment accéder à l'application ?

En la **téléchargeant sur un smartphone** ou une **tablette** depuis apple store ou google play en recherchant VALIDI ou en l'installant depuis un **navigateur** à l'adresse : app-mobile.validi.fr.

Les étapes pour utiliser Validi sur le terrain



Télécharger le mode d'emploi ci-dessus et consulter le webinaire [en suivant ce lien](#)

FICHIERS SOURCES

[Mode d'emploi Validi](#)